

rapport annuel



2003 2004

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES
DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES
ALCOOLIQUES ET AUTRES TOXICOMANES



s o m m a i r e

Mission	3
Mot du président du conseil d'administration	4
Mot de la présidente de la Table des directeurs généraux.	5
Mot du président de la Table clinique.	6
Mot du directeur général	7
Rapport des comités permanents :	
Comité jeunesse	10
Comité Programme d'évaluation des conducteurs automobiles	10
Comité troubles concomittants (santé mentale)	11
Visibilité et représentations	12
Rapport financier.....	14
Ses membres	15

notre mission

La Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes (FQCRPAT) a pour mission de représenter et promouvoir les intérêts de ses membres et de leur fournir une gamme complète de services répondant à leurs besoins et priorités. Grâce à son équipe chevronnée et à son action sur le terrain, elle contribue à maintenir l'intervention en matière de dépendances au nombre des priorités sociales. Forte de la présence de ses experts-conseils, elle appuie les efforts de ses membres pour l'avancement des services offerts à la population et pour l'amélioration de leur qualité.

La FQCRPAT regroupe principalement les établissements exploitant un centre de réadaptation pour les personnes alcooliques et les autres toxicomanes. Elle peut aussi accueillir dans ses rangs des établissements ou des organismes proposant des services similaires ou complémentaires à ceux offerts en centre de réadaptation.

Dans la réalisation de sa mission, la FQCRPAT poursuit un certain nombre d'objectifs généraux dont :

- » le rayonnement et le leadership de ses membres dans le développement des services à leurs usagers;
- » le développement d'approches centrées sur la qualité à l'égard de la gestion et de la prestation des services;
- » la mobilisation de ses membres dans des structures de participation autour d'objectifs partagés;

- » l'échange d'informations et de services entre ses membres;
- » la collaboration de ses membres avec les autres intervenants du milieu;
- » le développement de la recherche et la diffusion des connaissances au bénéfice de ses membres;
- » la défense et la promotion des intérêts des usagers en matière de prestation des services.



mot du président du conseil d'administration

L'influence que peut avoir une organisation comme la nôtre dépend de nombreuses choses. Le nombre d'établissements représentés est sans contredit un facteur déterminant. Le dynamisme avec lequel les actions sont prises et menées peut toutefois faire largement contrepoids. Le travail effectué au cours de l'année 2003-2004 en témoigne d'ailleurs avec éloquence.

Aussi, bien que la Fédération demeure une petite organisation, les énergies déployées par la permanence et par les établissements membres font que nous sommes présents à toutes les tables et à tous les comités ou groupes de travail où notre présence est opportune. Ce n'était pas le cas il y a quelques années et même si nous le déplorions, il n'en tenait qu'à nous pour qu'il en soit autrement. Des actions ont été prises en ce sens et nous pouvons aujourd'hui en être satisfaits. Nous pouvons désormais, non seulement faire valoir nos points de vue, mais également les intérêts de nos clientèles.

D'ailleurs, au-delà de sa présence, par la qualité de son implication et de celle des personnes qui la représentent, la Fédération peut maintenant affirmer qu'elle contribue de façon significative à la vie du milieu de la toxicomanie et qu'elle y assume le leadership qu'on attend d'elle. Dans cette optique, la publication de notre offre de services de base aux usagers au début de l'année 2004-2005 arrive à point nommé. Il était urgent que les centres de réadaptation se dotent d'un tel outil pour intensifier et soutenir leurs efforts en vue d'offrir des services de qualité, partout au Québec. L'exercice devrait aussi faciliter notre positionnement à l'égard des transformations actuellement en cours dans le réseau. La mise en place de corridors de services dans le cadre d'une approche globale de réseaux de services intégrés

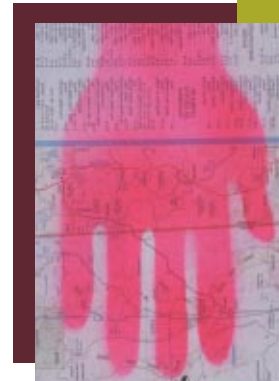
pourra s'appuyer sur cette instrumentation pour mieux définir, faire connaître et accepter une conception commune des services spécialisés de réadaptation en toxicomanie et en jeu pathologique. De même, nous serons mieux équipés pour faire connaître nos attentes à l'égard du renouvellement de la méthode d'allocation des ressources entre les régions et entre les programmes. Bref, il s'agit d'un pas en avant majeur, dont nous mesurerons la portée réelle au cours des prochains mois.

Enfin, parce que cela représente aussi une partie essentielle de la mission d'une association, beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés cette année aux services aux membres. La stabilité financière atteinte a notamment permis l'embauche de nouvelles personnes. La Fédération s'est donné les moyens de ses ambitions, assurant par le fait même un plus grand rayonnement. Une réalité qui contribue à nourrir le sentiment d'appartenance et la participation des membres. Rien de tout cela n'aurait cependant été possible sans le travail assidu des membres de la permanence. Je profite donc de l'occasion pour les en remercier. Grâce à vous, les chiffres s'alignent désormais les uns après les autres à notre avantage. Merci! Mes remerciements les plus sincères également aux directeurs généraux des établissements qui, par leur jugement éclairé, et leur contribution à la vie associative font de la Fédération une présence affirmée dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Pierre-André Bernier
Président

mot de la présidente de la Table des directeurs généraux

Le dynamisme d'une association se mesure souvent au niveau d'engagement des gens qui en sont membres. Le bilan des activités de la Table au cours de la dernière année vient encore une fois confirmer cette affirmation. Plus engagés que jamais, les membres de la Table ont de fait pu réaliser de nombreuses choses tout au long des douze derniers mois. C'est avec fierté que je vous en présente ici l'essentiel.



Le dossier prioritaire de l'année a, sans équivoque, été celui de l'offre de services. Beaucoup d'énergies ont effectivement été consacrées au développement du contenu de cet ouvrage phare et à sa validation. L'implication des directeurs généraux à ce sujet est d'ailleurs digne de mention. Le jeu en valait toutefois la chandelle.

Au plan des représentations politiques, la défense du statut du Centre Normand, situé en Abitibi-Témiscamingue, a exigé de nombreux efforts. Heureusement, tout cela n'a pas été vain, puisque la mission du centre de réadaptation a été reconfirmée.

Le système d'information clientèle et le développement d'un plan d'action pour la coordination des services jeunesse au Québec a aussi été au cœur de nos activités de la dernière année. À l'heure actuelle, peu de résultats tangibles ressortent des efforts investis en matière d'information clientèle, mais nous demeurons optimistes de voir les choses débloquer dans les prochains mois. L'analyse vaut aussi pour le dossier jeunesse. Chose certaine, la présence d'un représentant de la Fédération sur le groupe de travail a permis de faire ressortir l'importance des services à offrir en matière de toxicomanie.

Dans un même ordre d'idée, la Table permanente de concertation et de coordination sur l'allocation des ressources a aussi mobilisé plusieurs directeurs généraux. L'exercice a permis de fixer les indicateurs de besoins des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes. Les retombées de tout cela sont attendues au cours de l'année à venir.

Finalement, en matière de visibilité, les membres de la Table ont largement contribué aux travaux réalisés autour de l'organisation de Rond-Point 2005. Un événement fort attendu qui promet d'offrir une vitrine sans précédent aux questions du jeu pathologique, de l'alcoolisme et de la toxicomanie.

En terminant, je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des membres de la Table pour leur haut degré d'implication. Votre engagement fait la différence. À vous tous, merci !

Madeleine Roy,
Présidente de la Table des directeurs généraux





mot du président de la Table clinique

La qualité des services offerts par les centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes et joueurs pathologiques est une préoccupation de tous les instants pour les directeurs et coordonnateurs des établissements de l'ensemble du territoire québécois. Leur participation à la Table clinique au cours de la dernière année leur a donné l'occasion de travailler encore une fois en ce sens, comme en témoignent les réalisations qui suivent.

Tout d'abord, de concert avec les directeurs généraux des établissements, les membres de la Table clinique et leurs collaborateurs ont consacré beaucoup d'énergie à l'élaboration de l'offre de services de base. Inspiré des valeurs et de l'expertise propres au réseau des centres de réadaptation pour personnes ayant des problèmes d'assuétude, le document produit présente les services minimaux auxquels les citoyens québécois sont en droit de s'attendre en matière d'alcoolisme, de toxicomanie et de jeu pathologique. Un engagement qui tombe à point nommé, compte tenu de l'actuelle réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux.

Dans un même ordre d'idée, la dernière année a été le théâtre de nombreuses avancées scientifiques en matière de dépendance; un concept désormais consacré par le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'intérêt pour le développement des connaissances et la recherche est d'ailleurs plus que jamais palpable dans le réseau. En cours d'année différentes préoccupations d'ordre clinique ont été abordées : les services d'aide et de support aux personnes vivant dans l'entourage d'un toxicomane ou d'un joueur, les services à offrir aux adolescents surconsommateurs et à

leur famille, l'évaluation de programmes, l'évolution des tendances dans le traitement d'abus de substances psychoactives, la préparation d'un événement rassembleur d'envergure, le congrès Rond-Point 2005, visant la participation de tous les partenaires concernés, l'utilisation d'outils d'évaluation clientèle valides et standards, l'accès aux services sur référence ou sur une base volontaire et enfin, l'organisation des services en jeu pathologique dans nos établissements.

D'un point de vue plus sectoriel, le comité jeunesse de la Table a publié ses premières éditions du bulletin *Tox Ado*, tandis que le comité sur la santé mentale s'est penché sur les besoins de formation des intervenants appelés à travailler auprès des personnes présentant à la fois un problème de dépendance et de santé mentale.

Ces réalisations n'auraient pu prendre forme sans l'engagement de l'ensemble des membres de la Table clinique et leurs partenaires. L'ouverture dont chacun a su faire preuve, le climat de partage et d'entraide, tout comme la richesse de l'information transmise ont contribué à alimenter nos travaux et notre expertise. Merci à vous tous.

Jean Dufresne,
Président de la Table clinique



rapport du directeur général



Lorsque vient le moment de faire état de l'évolution des principaux dossiers de la Fédération, il faut procéder à une revue serrée de l'ensemble pour témoigner avec justesse des éléments les plus marquants. Le choix est effectué bien sûr en regard des orientations dégagées par le plan stratégique de la Fédération et des priorités identifiées par le conseil d'administration ou par la Table des directeurs généraux. Ces choix tiennent aussi compte de notre implication dans des dossiers conduits par d'autres membres ou partenaires, mais dont la teneur nous concernait particulièrement. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, nous présentons ci-après des dossiers qui ont été menés à terme, d'autres qui sont toujours en cheminement, mais dont la progression justifie que l'on s'y attarde.

La situation financière de la Fédération

Il peut paraître un peu curieux de commencer un rapport d'activités par la mise en lumière de la situation financière de l'organisation. En fait, cela est pertinent parce qu'une saine gestion et des résultats positifs à ce niveau sont essentiels au bon fonctionnement, au développement et à l'essor de l'organisation. Pour nous, il s'agissait d'une condition essentielle pour prendre acte et assurance de la pertinence de la vie associative.

Voici donc quelques chiffres qui permettent de constater le chemin parcouru. Pour l'année 2000-2001, les revenus propres à la Fédération (excluant les argents dus provenant des établissements) s'élevaient à 460 000 \$ avec un excédent des dépenses sur les revenus de 38 000 \$, pour une valeur nette de 29 000 \$. Comparativement, pour 2003-2004, ces montants s'élevaient à 684 500 \$, avec un excédent des revenus sur les dépenses de 14 700 \$ et une valeur nette de 72 900 \$. Au 31 mars 2004, la position financière de la Fédération peut être considérée comme stable et satisfaisante, ce qui nous a permis d'augmenter les ressources humaines de la Fédération pour mieux soutenir notre action afin d'accroître et d'améliorer les services à nos membres.

Le programme d'évaluation des conducteurs automobiles

Mis en place, il y a maintenant plus de six ans, pour évaluer les conducteurs automobiles reconnus coupables à plus d'une reprise d'avoir conduit avec les facultés affaiblies, le programme s'est considérablement élargi en 2002. C'est en effet au cours de cette année que le législateur a modifié le *Code de la sécurité routière* pour faire en sorte que tout conducteur arrêté pour une première fois soit soumis à une évaluation permettant d'apprécier le risque de récidive. Cette modification à la loi a considérablement augmenté le nombre de personnes devant se soumettre à une évaluation en centre de réadaptation. Au cours des douze derniers mois, 6 000 personnes ont été évaluées, soit trois fois plus qu'auparavant. La Fédération a dû en conséquence s'ajuster à cette croissance, d'ailleurs toujours en cours, en augmentant les ressources humaines consacrées à la gestion du programme ainsi qu'à l'efficacité et l'efficacéité du processus. Cela a été fait avec succès grâce au soutien et à la collaboration de notre partenaire, la Société de l'assurance automobile du Québec ainsi que des centres de réadaptation et des évaluateurs qui y travaillent.

Rayonnement

En avril 2005, la Fédération, ses membres et leurs partenaires tiendront un important congrès sur l'ensemble des préoccupations présentes au cœur de leur engagement envers les personnes aux prises avec des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie ou de jeu pathologique. Se situant dans la foulée de Rond-Point 95, le prochain congrès cherchera à intégrer l'approche réseau de services intégrés, mise de l'avant dans l'ensemble du secteur de la santé et des services sociaux, et à s'inscrire le plus près possible des préoccupations et des contributions des intervenants de l'ensemble de la chaîne de services.



Il s'agit d'une activité majeure mise en branle par la Fédération à laquelle nous souhaitons associer tous nos partenaires. À cet égard, nous avons déjà obtenu l'appui et le concours de l'ensemble des regroupements et des structures engagés dans le continuum de services. Nos démarches se poursuivent pour élargir le cercle des groupes intéressés à s'associer à l'activité. Sur le plan de l'organisation, la préparation de l'événement a avancé considérablement au cours de l'année 2003-2004, autant en ce qui concerne le déploiement de la thématique, l'organisation matérielle de l'événement et sa promotion. Nous suivons le plan de travail établi au départ.

Enfin, depuis le début de nos travaux, nous travaillons à la mise sur pied d'une vaste campagne de sensibilisation aux problèmes de jeu, d'alcoolisme et de toxicomanie ainsi qu'à leurs conséquences. Cette campagne pourrait se dérouler au cours des mois précédant le congrès. Une entente est d'ailleurs intervenue à cet effet entre la Fédération et une maison de production, laquelle entente devra être confirmée au cours de l'automne prochain en fonction des démarches et des travaux préparatoires.

Représentations auprès du législateur

Au terme de l'automne 2003, trois projets de loi majeurs pour le secteur de la santé et des services sociaux ont été déposés à l'Assemblée nationale pour examen et adoption. Il s'agit des projets suivants :

Projet de loi 30 - Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des Affaires sociales et modifiant la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic ;

Projet de loi 7 - Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux - (traitant notamment des ressources intermédiaires et des ressources de type familial) ;

Projet de loi 25 - Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

La Fédération s'est associée de près à d'autres associations d'établissements pour préparer et présenter des mémoires en commission parlementaire pour l'un et l'autre des deux premiers projets de loi, et ce, compte tenu des intérêts de ses membres en regard des questions abordées. Dans le troisième projet, nous nous sommes penchés, avec nos partenaires des services sociaux, sur l'élaboration des cadres administratifs découlant de la mise en place des réseaux locaux, plus spécifiquement des corridors de services à établir entre ces réseaux et les fournisseurs de services spécialisés. Nos efforts communs ont certainement permis de faire connaître la position des établissements à vocation régionale, en regard des ententes de services à convenir. Espérons que cette démarche a favorisé la clarté de l'instrumentation qui sera rendue disponible par le Ministère.

L'allocation des ressources

La Table permanente de concertation et de coordination sur l'allocation des ressources ainsi que ses nombreux comités et sous-comités ont poursuivi leurs travaux au cours de l'année. Il y a lieu de souligner particulièrement les travaux du sous-comité sur les normes de services en toxicomanie, composé notamment de représentants de la Fédération et du Ministère. Un rapport a été déposé en janvier 2004. Les membres du sous-comité se sont dits satisfaits des travaux effectués et de leurs conclusions, tout comme les représentants du Ministère. Pour la Fédération et ses membres, c'est un premier pas qu'il fallait franchir. On le sait maintenant, d'autres indicateurs que ceux identifiés dans le rapport du sous-comité devront être développés rapidement pour

refléter davantage le portrait des besoins du milieu de la toxicomanie et de celui de la réadaptation. Le sous-comité a vu son mandat prolongé dans ce sens.

La recherche en toxicomanie

Depuis toujours, les CRPAT valorisent grandement l'apport de la recherche au développement, à l'organisation et à la prestation des services. Bien que des structures de recherche et des chercheurs ne soient présents que dans une minorité des centres de réadaptation en toxicomanie, et peut-être à cause de cela, la Fédération et ses membres ont voulu s'associer formellement au Centre Dollard-Cormier, lequel a fait connaître son intention de solliciter la désignation d'institut universitaire pour le secteur de la toxicomanie. Cette prise de position formelle dépasse l'engagement correspondant habituellement à un soutien et des encouragements. Au cours de l'année 2003-2004, la permanence de la Fédération, au nom des membres, a voulu fournir une contribution active aux démarches et aux travaux requis pour l'obtention d'un tel statut. Collectivement les centres de réadaptation considèrent que cette éventualité constitue une condition déterminante au développement de leurs services et à leur amélioration continue; ils comptent appuyer les efforts déployés pour l'actualisation du projet jusqu'au succès de la démarche entreprise.

Yves Neveu,
Directeur général

Les dossiers à suivre de près en 2004-2005...

- » L'organisation et la tenue du congrès Rond-Point 2005.
- » L'avancement des travaux sur le développement d'un système d'information clientèle.
- » Le développement de l'instrumentation requise aux fins de l'allocation des ressources financières, de la poursuite de l'équité budgétaire minimale pour les services de réadaptation en toxicomanie et d'une gestion responsable des services et des ressources nécessaires.

Comité jeunesse

MANDAT

Depuis plusieurs années, la Fédération a confirmé sa reconnaissance de la spécificité des problématiques liées à la clientèle jeunesse de ses membres et son intérêt à offrir des services adaptés aux besoins associés à cette clientèle. Plus récemment, elle a mandaté le Comité jeunesse afin qu'il propose un cadre de référence de l'intervention jeunesse s'inscrivant dans le continuum des services disponibles aux jeunes. La démarche vise à décrire des propositions de pratiques prometteuses et à suggérer des formations pertinentes aux intervenants.

Le comité a aussi reçu le mandat d'élaborer et d'appliquer un plan de communication jeunesse visant la diffusion, la discussion, l'adoption, l'application et l'évaluation des meilleures pratiques jeunesse en toxicomanie.

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Le comité jeunesse travaille présentement à l'élaboration d'un cadre de référence pour les services à la jeunesse. Une table des matières de ce cadre de référence a déjà été présentée à la Table clinique, qui l'a d'ailleurs commentée. Pour s'acquitter de cette tâche, le comité et ses sous-comités ont fait un survol de la littérature, effectué un sondage auprès des membres, recueilli et examiné des documents détaillant les orientations en matière d'organisation des services jeunesse en toxicomanie. Ce document est actuellement en cours de production.

Depuis octobre 2003, le comité met en ligne le ToxAdo, un bulletin d'information à l'intention des intervenants jeunesse des organisations membres de la FQCRPAT. Jusqu'à présent, trois numéros de ce feuillet ont été distribués électroniquement.

Sous l'impulsion du comité, les instances de la Fédération, Table des directeurs généraux et Table clinique, ont pu bénéficier de présentations de qualité sur les thèmes suivants : la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, les ententes MSS-MEQ et les résultats d'une recherche portant sur l'évaluation du programme jeunesse à Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec effectuée en vue d'implanter un nouveau programme.

Comité du Programme d'évaluation des conducteurs automobiles (PÉCA)

MANDAT

Le comité vise à s'assurer que le protocole d'évaluation des conducteurs automobiles répond aux normes de qualité auxquelles les CRPAT, la SAAQ et les conducteurs s'attendent.

C'est pourquoi il voit à l'amélioration continue du protocole en tenant compte de la littérature la plus récente, à réviser la qualité des instruments utilisés en plus de développer de nouveaux mécanismes d'évaluation et de nouvelles évaluations, si nécessaire.

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Au cours de la dernière année, le comité a travaillé sur plusieurs projets à court et à long terme. Notamment, il a entrepris la révision des protocoles d'évaluation et les questionnaires utilisés.

Avec la collaboration de la SAAQ, le comité a également révisé les documents descriptifs du programme d'évaluation des conducteurs. Ces dernières modifications ont été insérées aux documents servant à la formation.

Le contenu de la formation continue a également été renouvelé afin que les évaluateurs puissent utiliser le logiciel développé aux fins de l'évaluation. Le processus a permis aux activités de formation d'être dynamisées. On y a fait une plus grande place à l'approche par résolution de problèmes et à une démarche de pas à pas pour décrire le déroulement d'une évaluation. Cette révision complète a contribué à la mobilisation des évaluateurs en plus d'accroître l'efficacité et l'efficience du programme.

Après cinq ans d'existence, les protocoles initiaux du programme (73 et 76) devront faire l'objet d'une révision et d'une mise à jour. Le comité a donc débuté cet exercice d'analyse et cherchera, au cours de la prochaine année, à modifier au besoin ces protocoles. De plus, le comité encouragera les travaux de recherche afin de bien identifier la clientèle et de mesurer l'efficacité du programme.

Comité sur les troubles concomitants (santé mentale et toxicomanie)

MANDAT

Puisqu'une proportion significative des clients des CRPAT sont aux prises avec des troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie, la Fédération a mis sur pied un comité ayant pour mandat de favoriser le développement et l'application de mesures efficaces auprès de ces personnes.

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Dans le but de développer ultimement un plan de formation pour les intervenants, le comité a tout d'abord voulu s'assurer du consensus de ses membres quant aux services et aux interventions efficaces à mettre en place dans ce domaine. C'est pourquoi il a effectué une revue de la littérature sur les meilleures pratiques et a procédé par la suite à un sondage auprès des membres, pour mieux comprendre leur perception de la situation actuelle et de la direction souhaitée, en matière d'aide aux personnes aux prises avec ce type de problèmes.

Le comité a ensuite consacré ses énergies à l'élaboration de recommandations favorisant le développement et la mise en application de services adaptés pour cette clientèle. Ces recommandations, presque complétées maintenant, ont été développées à partir de l'intégration des connaissances et des pratiques efficaces recensées par le comité, mais aussi à partir de la consultation des membres de la FQCRPAT.

Soucieux d'impliquer les gestionnaires et les cliniciens des CRPAT dans cette démarche de recensement des meilleures pratiques, le comité a tenu, le 12 mai dernier, une journée thématique. L'événement a regroupé 60 intervenants, qui sont venus enrichir les recommandations proposées par le comité, dont le modèle de services intégrés constitue la toile de fond. Le comité souhaite proposer plusieurs types et niveaux d'interventions dont les centres pourront s'inspirer dans le contexte de leurs caractéristiques organisationnelles et de leurs intentions d'intervention dans ce dossier. Ces propositions vont aussi dans le sens de « L'offre de services de base » des CRPAT, développée en cours d'année par la Fédération.

Pour l'année qui vient, et une fois que les modèles de services et d'alliances stratégiques auront été acceptés par la Table clinique, le comité proposera des moyens favorisant leur mise en œuvre, tels des formations et des modèles d'entente de services.



visibilité et représentations

Le rayonnement de la Fédération dépasse le strict cadre du réseau de la réadaptation en alcoolisme et toxicomanie. Grâce à la collaboration de nombreux membres, la Fédération a pu, au cours de la dernière année, prendre part aux travaux de divers comités et instances et ainsi faire entendre les préoccupations de ses membres.

En voici un aperçu :

» COMITÉS DU MSSS :

- **Continuum de services spécialisés aux jeunes en difficulté**
France Lecomte, Centre Dollard-Cormier
- **Planification de la main-d'œuvre en services sociaux**
Jean Pilon, Centre Dollard-Cormier
- **Comité sur la confidentialité des renseignements médicaux du réseau de la santé et des services sociaux**
Lucille Thérooux, Centre Dollard-Cormier
- **Cadre de référence sur la méthadone**
Denis Bougie, Centre Jean-Patrice Chiasson/Maison St-Georges ;
Jean-Pierre Gagnon, Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec

» CONSEIL QUÉBÉCOIS D'AGRÈMENT

Pierre-André Bernier, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve

» COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION

DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Jean-Pierre Gagnon, Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec

» JURY DE SÉLECTION DES PRIX D'EXCELLENCE

DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Madeleine Roy, Centre Dollard-Cormier

» TABLE PERMANENTE DE CONCERTATION ET DE COORDINATION SUR L'ALLOCATION DES RESSOURCES, SES COMITÉS ET SOUS-COMITÉS

Denis Bougie, Centre Jean-Patrice Chiasson/Maison St-Georges ;
Michel Daudelin, Centre Dollard-Cormier ;
Bruno Landry, Centre Dollard-Cormier ;
Michel Landry, Centre Dollard-Cormier ;
François Pierre Ménard, Le Virage ;
Réjeanne Pilote, Centre Jellinek ;
John Topp, Pavillon Foster

Instances de la Fédération

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre-André Bernier, président
Jean-Marie Thibault, vice-président
Denis Bougie, trésorier
François Pierre Ménard, administrateur
Michelle Rocheleau, administratrice
Madeleine Roy, administratrice
Gilles Tardif, administrateur
Yves Neveu, secrétaire

TABLE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Madeleine Roy, présidente, Centre Dollard-Cormier
Jean-Pierre Allard, Centre Normand
Diane Arsenaault, Le Tremplin/CHRDL
Denis Bougie, Centre Jean-Patrice Chiasson /
Maison St-Georges
Réal Daoust, Centre André-Boudreau
Sylvie Des Roches, CRAN inc.
Danièle Dulude, Centre Le maillon de Laval
Ginette Dutil*, Centres jeunesse Saguenay/Lac-Saint-Jean
Jean-Pierre Gagnon, Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Luc Gervais, Centres Jean Lapointe - adolescent(e)s
Serge Guay, Centres jeunesse Saguenay/Lac-Saint-Jean
Jean-Paul Huard, L'Estran
Hertel Maltais, Carrefour de santé de Jonquière
François Pierre Ménard, Le Virage
Claude Montigny, Centre Le Canal
Dominique Paquette, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve
Rodrigue Paré, Maison Jean Lapointe
Réjeanne Pilote, Centre Jellinek
Danièle Riverin, Centres jeunesse Saguenay/Lac-Saint-Jean
Denise St-Pierre, L'Éscale
John Topp, Pavillon Foster
Robert Vallières, CRATCA et CHSLD de Beauce
Peter Vamos, Programme Le Portage

TABLE CLINIQUE

Jean Dufresne, président,
Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Roger Adam, Centre le Maillon de Laval
Anne Julie Berthelot*, L'Escale
Nicolas Côté, Centre Jellinek
Jean Delisle, Centre Jean-Patrice Chiasson/
Maison St-Georges
Martin Déry, Carrefour de santé de Jonquière
Martin Drouin,
Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve
Éric Fabrès, CRAN inc.
René Gadoury, Centres Jean Lapointe - adolescent(e)s
Sylvie Gagnon, Le Tremplin/CHRD
Louise Harton,
Centres jeunesse Saguenay/Lac-Saint-Jean
Louis Hodess, Programme Le Portage
Nataly Jacques*, CRATCA et CHSLD de Beauce
Morris Kokin, Pavillon Foster
Raynold L'Italien, L'Escale
Nadine Lachance, Centre Le Canal
André Landry*, Le Virage
Michel Landry, Centre Dollard-Cormier
France Lecomte, Centre Dollard-Cormier
Louis Légaré, L'Estran
Luc Lelièvre*, L'Escale
Alain Lindsay, CRATCA et CHSLD de Beauce
Hébert Parisé, Centre André-Boudreau
Michel Proulx, Le Virage
David Ross, Pavillon Foster
Nadine Rouleau*, L'Estran
Réjean Roy, Maison Jean Lapointe
Joëlle Thouin, Centre Normand
Réjean Wilson*, Carrefour de santé de Jonquière

COMITÉS DE TRAVAIL

COMITÉS PERMANENTS

Comité jeunesse

Michelle Paquet, présidente,
Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Candide Beaumont, coordonnatrice, FQCRPAT
Anne Julie Berthelot, L'Escale
Diane Bidégaré, Centre Dollard-Cormier
Nicolas Côté, Centre Jellinek
René Gadoury, Centres Jean Lapointe - adolescent(e)s
Louise Harton,
Centre jeunesse Saguenay/Lac-Saint-Jean
Michel Proulx, Le Virage
Claude Simard, Centre Alto

Comité troubles concomitants (santé mentale et toxicomanie)

David Ross, président, Pavillon Foster
Candide Beaumont, coordonnatrice, FQCRPAT
Rachel Charbonneau, Centre Dollard-Cormier
Jean Delisle,
Centre Jean-Patrice Chiasson/Maison St-Georges
Éric Fabrès*, CRAN inc.
André Landry*, Le Virage
Jean-Marc Ménard,
Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Réjean Wilson*, Carrefour de santé de Jonquière

Comité clinique et recherche PÉCA

Candide Beaumont, coordonnatrice, FQCRPAT
Andrée Brassard, coordonnatrice, SAAQ
Thomas Brown, Hôpital Douglas - Pavillon Foster
Robert Couillard, Centre Jellinek
Nicole Hamel-Jutras, Centre Dollard-Cormier
Louis Légaré, L'Estran
Michel Proulx, Le Virage
Norman Shields, Pavillon Foster

COMITÉ ADHOC

Comité SIC-PAT

John Topp, président, Pavillon Foster
Denis Bougie, Centre Jean-Patrice Chiasson/
Maison St-Georges
Ginette Lacroix, Centre Jean-Patrice Chiasson/
Maison St-Georges
Michel Landry, Centre Dollard-Cormier
Hertel Maltais, Carrefour de santé de Jonquière
Jean-Marc Ménard,
Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Joël Tremblay, Centre de réadaptation
Ubalde-Villeneuve, CRATCA et CHSLD de Beauce
Réjean Wilson*, Carrefour de santé de Jonquière

Permanence

Yves Neveu, directeur général
Renée Auger, adjointe administrative
Candide Beaumont, coordonnatrice
du Programme d'évaluation des conducteurs
automobiles et conseillère clinique
Suzie Boily, commis à la comptabilité
Claudia Cojocar, responsable,
comptabilité et affaires administratives
André Landry, conseiller clinique
Danièle L. Tessier,
préposée à l'information et à la réception

État des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2004

	2004	2003
	\$	\$
Revenus		
Cotisations et contributions	147 887	144 536
Revenus administratifs - projet PÉCA	317 50	165 315
Rapports d'évaluation - projet PÉCA	1 157 500	864 930
Revenus cliniques	83 150	74 753
Contributions - Fonds renouvelable	9 286	6 283
Contributions - Fonds de visibilité	18 386	114 492
Contributions - Fonds Mutuelle SST	11 323	5 960
Contributions - Fonds PÉCA	25 005	141 367
Projet Rond-Point 2005	5 897	-
Publications et impression	55	300
Intérêts	13 595	12 367
Recouvrements et services vendus	52 616	6 535
Projet PÉCA	-	15 000
	1 842 250	1 551 838
Dépenses		
Direction et secrétariat	370 989	298 976
Frais généraux	145 823	72 512
Montant distribué aux centres de réadaptation - projet PÉCA	1 157 500	864 930
Programme et formation des évaluateurs - projet PÉCA	6 849	3 256
Hébergement - site PÉCA	5 466	-
Honoraires - projet PÉCA	-	14 943
Fonds renouvelable	9 286	6 283
Fonds de visibilité	18 386	114 492
Fonds Mutuelle SST	11 323	5 960
Fonds PÉCA	25 005	141 367
Projet Rond-Point 2005	5 897	-
Comité des normes	6 996	-
Publications et impression	1 475	1 763
Subventions à des projets externes	3 550	2 500
Transfert au projet PÉCA	24 000	15 000
Transfert au projet Rond-Point 2005	35 000	-
	1 827 545	1 541 982
Excédent des revenus sur les dépenses	14 705	9 856

bilan au 31 mars 2004

	2004	2003
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	190 611	71 161
Débiteurs	29 778	9 921
Frais imputables au prochain exercice	8 788	7 563
	229 177	88 645
Fonds communs de placement	469 447	415 852
Immobilisations	26 820	28 852
	725 444	533 349
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	557 610	401 860
Produits perçus par anticipation	12 049	22 632
Apports reportés	82 891	50 668
	652 550	475 160
Actifs nets		
Investis en immobilisations	26 820	28 852
Non affectés	46 074	29 337
	72 894	58 189
	725 444	533 349

ses membres

L'ESTRAN/CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE RIVIÈRE-DU-LOUP (01)

Jean-Paul Huard, DG
75, rue Saint-Henri
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A4
Tél. : (418) 868-1010, poste 2355
Télec. : (418) 868-0530
lestran@ri.cgocable.ca

CENTRES JEUNESSE SAGUENAY/ LAC-SAINT-JEAN (02)

Danièle Riverin, DG
520, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 8A2
Tél. : (418) 549-4853
Télec. : (418) 693-0768
daniele.riverin.cj02@ssss.gouv.qc.ca
Site Internet : www.cjsalac.qc.ca

CARREFOUR DE SANTÉ DE JONQUIÈRE (02)

Hertel Maltais, DG adjoint
2230, rue de l'Hôpital
Jonquière (Québec) G7H 7X2
Tél. : (418) 695-7710
Télec. : (418) 695-7716
hertel.maltais@ssss.gouv.qc.ca
Site internet :
www.carrefoursante.qc.ca

CENTRE DE RÉADAPTATION UBALD-VILLENEUVE (03)

Dominique Paquette, DG
2525, chemin de la Canardière
Beauport (Québec) G1J 2G5
Tél. : (418) 663-5008
Télec. : (418) 663-6575
dominique.paquette@ssss.gouv.qc.ca

CENTRES JEAN LAPOINTE – ADOLESCENT(E)S (03)

Luc Gervais, DG
1, avenue du Sacré-Cœur, 5^e étage
Québec (Québec) G1N 2W1
Tél. : (418) 523-1218
Télec. : (418) 523-0210
adosqc@centrejeanlapointe.qc.ca

DOMRÉMY MAURICIE/ CENTRE-DU-QUÉBEC (04)

Jean-Pierre Gagnon, DG
440, rue Des Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 2H5
Tél. : (819) 374-4744
Télec. : (819) 374-4502
jean-pierre.gagnon@ssss.gouv.qc.ca
Site Internet : www.domremymcq.ca

CENTRE JEAN-PATRICE CHIASSON/ MAISON ST-GEORGES (05)

Denis Bougie, DG
1270, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 2A7
Tél. : (819) 821-2500
Télec. : (819) 563-8322
dbougie.cjpcmg@ssss.gouv.qc.ca

CENTRE DOLLARD-CORMIER (06)

Madeleine Roy, DG
950, rue de Louvain Est
Montréal (Québec) H2M 2E8
Tél. : (514) 385-0046
Télec. : (514) 385-5728
madeleine.roy@ssss.gouv.qc.ca
Site Internet :
www.centredollardcormier.qc.ca
www.joueur-excessif.com
www.jeu-pathologique.com

CRAN inc. (06)

Sylvie DesRoches, DG
110, rue Prince-Arthur Ouest
Montréal (Québec) H2X 1S7
Tél. : (514) 527-6939
Télec. : (514) 527-0031
info@cran.qc.ca
Site Internet : www.cran.qc.ca

MAISON JEAN LAPOINTE (06)

Rodrigue Paré, DG
111, rue Normand
Montréal (Québec) H2Y 2K6
Tél. : (514) 288-2611
Télec. : (514) 288-2919
pare@total.net
Site Internet :
www.maisonjeanlapointe.com

PROGRAMME LE PORTAGE (06)

Peter Vamos, DG
865, Square Richmond
Montréal (Québec) H3J 1V8
Tél. : (514) 939-0202
Télec. : (514) 939-3929
pvamos@portage.ca

CENTRE JELLINEK (07)

Réjeanne Pilote, DG
25, rue Saint-François
Gatineau (Québec) J9A 1B1
Tél. : (819) 776-5584
Télec. : (819) 776-0255
rejeanne_pilote@ssss.gouv.qc.ca
Site internet : www.jellinek.org

CENTRE NORMAND (08)

Jean-Pierre Allard, DG par intérim
621, rue Harricana
Amos (Québec) J9T 2P9
Tél. : (819) 732-8241
Télec. : (819) 727-2210
jeanpierre_allard@ssss.gouv.qc.ca

CENTRE LE CANAL (09)

Claude Montigny, DG
659, boul. Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2
Tél. : (418) 589-5704
Télec. : (418) 295-1773
Claude.Montigny@ssss.gouv.qc.ca

CENTRE L'ESCALE/CENTRE DE SANTÉ DE LA HAUTE-GASPÉSIE (11)

Denise St-Pierre, DG
55, rue Notre-Dame
Cap-Chat (Québec) G0J 1E0
Tél. : (418) 763-5000
Télec. : (418) 763-9024
denise.st-pierre.cshg@ssss.gouv.qc.ca

CRATCA/CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BEAUCE (12)

Robert Vallières, DG par intérim
253, Route 108
Beauceville (Québec) G5X 2Z3
Tél. : (418) 774-3304, poste 2391
Télec. : (418) 774-4423
robert.vallieres@ssss.gouv.qc.ca

CENTRE LE MAILLON DE LAVAL (13)

Danièle Dulude, DG
308 A, boul. Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 2J2
Tél. : (450) 975-4054
Télec. : (450) 975-4053
daniele_dulude@ssss.gouv.qc.ca

LE TREMPLIN/CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NORD DE LANAUDIÈRE (14)

Diane Arsenault, DG
154, rue Visitation
Saint-Charles-Borromée (Québec)
J6E 4N3
Tél. : (450) 755-6655
Télec. : (450) 755-6766
diane.arsenault@ssss.gouv.qc.ca

CENTRE ANDRÉ-BOUDREAU (15)

Réal Daoust, DG
910, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5M5
Tél. : (450) 432-1395
Télec. : (450) 432-8654
real_daoust@ssss.gouv.qc.ca

LE VIRAGE (16)

François Pierre Ménard, DG
5110, boul. Cousineau, 4^e étage
Saint-Hubert (Québec) J3Y 7G5
Tél. : (450) 443-2100
Télec. : (450) 443-0522
francois-pierre.menard@
rrsss16.gouv.qc.ca

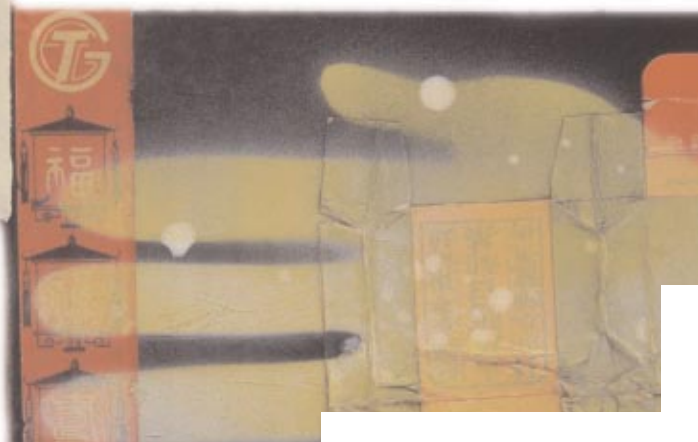
PAVILLON FOSTER (Suprarégional)

John Topp, DG
6, rue Foucreault
Saint-Philippe-de-Laprairie (Québec)
JOL 2K0
Tél. : (450) 659-8911
Télec. : (450) 659-7173
john.topp@rrsss16.gouv.qc.ca





FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES
DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES
ALCOOLIQUES ET AUTRES TOXICOMANES



F.Q.C.R.P.A.T.
204, rue Notre-Dame, bureau 350
Montréal (Québec)
H2Y 1T3
(514) 287-9625
(514) 287-9649
fqcrpat@fqcrpat.qc.ca
www.fqcrpat.org